

Le comité est heureux de faire part à ses généreux patrons de la bonne suite de l'action élargie prise par le corps municipal de cette ville, son farouche ennemi. L'union de ce comité, de tous ceux qui ont des intérêts dans la ville, ont, entre autres raisons de préférence, la répétition de semblables désastres pour l'avenir. Aussi le comité a été adopté avec empressement par le conseil de ville, et les travaux continuent dans les meilleurs jours de zèle, et sont poussés avec une telle vigueur que la ville est dotée d'un aqueduc qui, pour l'efficacité n'en cède à aucun dans le pays, pour l'étendue de territoire qu'il est appelé à desservir.

La même sage distribution des tuyaux de service, toute la partie comprise de la plus haute de la ville se trouve protégée en ce sens par un réseau puissant de conduits d'eau de dix pouces de diamètre, se servant des mêmes fontaines, espacées à intervalles assez rapprochées pour en servir toutes les parties à un moment donné.

Cet aqueduc doit être étendu graduellement jusqu'à ce qu'il ait atteint toutes les parties habitées de la ville, et cela dans un avenir relativement peu éloigné.

Des dispositions ont aussi été prises, par les autorités municipales, pour prohiber la construction de bâtisses en bois dans toutes les principales rues de la ville, et de fortes pénalités sont édictées contre tout contrevenant.

Tout en assurant une protection efficace contre le retour de conflagrations de la nature de celle du 9 mai, ces mesures vont avoir pour effet de faire rendre la confiance dans l'esprit des directeurs des compagnies d'assurances, et de placer ainsi la propriété de la ville dans les limites de leur contrôle, à des conditions plus raisonnables, et accessibles à un plus grand nombre de propriétaires.

Ainsi muni de toutes les informations que ce comité avait pu recueillir de toutes les sources que la prudence, et de longues délibérations lui avaient suggérées, il fut résolu le 25 juin, de faire le partage et la distribution des deniers qu'il avait placés en dépôts